

Rapport du Comité central de la Société helvétique des Sciences naturelles pour l'année 1910/1911

Autor(en): **Sarasin, Ed.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **94 (1911)**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport du Comité central

de la Société helvétique des Sciences naturelles

pour l'année 1910/1911

par Ed. SARASIN.

Les membres du nouveau Comité central, que leur élection par l'Assemblée générale de notre Société à Bâle, le 5 septembre 1910, a placés dans un champ d'activité tout nouveau pour eux, dans lequel ils ont senti tout d'abord leur profonde inexpérience, n'ont pas la prétention de vous présenter ici, sept mois après leur entrée en charge, un rapport aussi exceptionnellement important que celui dans lequel leurs distingués prédécesseurs vous ont exposé, il y a un an, les fruits du dévouement infatigable dépensé par eux au service de notre Société, tout particulièrement dans la dernière année de leurs fonctions, où ils ont élaboré entre autres une revision très heureuse de nos statuts, comprenant, à côté d'autres réformes importantes, la création du Sénat, ce Conseil supérieur de notre Société, qui constitue un lien si précieux entre les Hautes Autorités fédérales et nous.

Nous présentant devant vous avec un bagage beaucoup plus modeste qu'eux, nous ne saurions commencer notre exposé à nous sans nous adresser tout d'abord aux membres de l'ancien Comité central pour leur exprimer notre profonde reconnaissance et leur dire que la Société helvétique des Sciences naturelles sait tout ce qu'elle leur doit pour le grand travail accompli par eux pendant les six années de leur excellente gestion. Nos affectueuses pensées, en ce jour, vont tout particulièrement à Fritz Sarasin, notre cher président sortant, que nos meilleurs vœux ne cessent d'accompagner au loin, dans sa belle et courageuse expédition scientifique entreprise dès le lendemain du jour où il avait déposé son mandat si fidèlement rempli.

L'exercice dont nous vous rendons compte ici, est le premier qui s'est accompli dans l'application intégrale de notre nouvelle constitution. Le Conseil fédéral, auquel va l'hommage de notre vive gratitude pour le précieux appui qu'il nous accorde en toute occasion, s'est empressé, une fois la création du Sénat votée par notre Société, de nommer ses six délégués au sein de ce Corps, et cela dans la personne de :

MM. Louis *Cardinaux*, conseiller aux Etats, à Fribourg;
Ernest *Chuard*, conseiller national, à Lausanne;
le Prof. Dr Hugo *Kronecker*, directeur de l'Institut physiologique de l'Université de Berne;
Auguste *Rickli*, conseiller national, à Langenthal;
Charles-Émile *Wild*, conseiller national, à Saint-Gall;
Dr Konrad *Zschokke*, conseiller national, à Aarau.

Nous accueillons, au milieu de nous, avec la plus vive satisfaction, ces hommes dévoués, membres pour la plupart des Conseils de la Confédération, qui ont bien voulu accepter d'être nos collaborateurs pour la défense des intérêts de notre Société. Nous les saluons comme collègues, qu'ils soient ou non membres effectifs de la Société helvétique des Sciences naturelles.

La première séance du Sénat *in pleno* a eu lieu le 9 juillet courant, à Berne, dans la belle salle du Conseil des Etats, que le Conseil fédéral avait très aimablement mise à notre disposition. Ses délégués y ont pris part au grand complet, et nous ont clairement manifesté, à cette occasion, leur sympathie pour nos travaux. Nous avons pu apprécier pleinement, ce jour-là, l'utilité de cette nouvelle institution du Sénat, et c'est de sa part et munis de son approbation que nous vous apportons aujourd'hui toutes les principales résolutions sur lesquelles vous allez avoir à délibérer.

A votre arrivée à cette réunion, il vous a été remis un fascicule contenant les tirages à part des rapports de nos différentes Commissions vous renseignant complètement sur l'activité qu'elles ont déployée pendant le dernier exercice, chacune dans sa sphère. Nous n'avons donc pas à revenir sur le détail

de leurs travaux et nous nous bornerons à insister ici sur les points les plus importants, entraînant de votre part une décision spéciale.

C'est le cas précisément pour la résolution à laquelle s'est arrêtée la *Commission des tremblements de terre*, relativement à l'avenir de l'observatoire sismique du Zurichberg, dont la construction et l'installation viennent d'être récemment achevées par ses soins.

Le précédent rapport du Comité central vous a déjà entretenus de cette importante création. Nous vous rappelons, en deux mots, que le Conseil fédéral y a très généreusement contribué par un subside de fr. 12.000, et que la Ville de Zurich, de son côté, a gracieusement mis le terrain nécessaire à la disposition de la Commission, en joignant, plus tard, à cette prestation, les frais de construction d'un chemin d'accès et une partie de ceux concernant l'établissement d'une canalisation pour l'eau. Notre Comité lui a adressé, pour cette dernière libéralité, ses vifs remerciements.

La totalité des frais de construction et d'achats d'appareils s'est élevée à fr. 25.000 environ, couverts pour plus de la moitié par des dons de particuliers. M. le Prof. Früh, président de la Commission, a déployé, dans toute cette affaire, une extraordinaire activité, pour laquelle notre Société a contracté vis-à-vis de lui une grande dette de reconnaissance. Il a été soutenu pour l'installation et la mise en marche des appareils sismographiques par MM. Maurer et de Quervain, de la station centrale météorologique, qui veulent bien depuis lors suivre régulièrement leur marche.

Cette belle création une fois achevée, et nous en félicitons sincèrement la Commission, il s'agissait de savoir entre quelles mains placer ces précieux instruments de travail pour leur faire donner le maximum de leur rendement. La Commission a tenu une très importante séance à Zurich le 11 juin dernier, jour de l'inauguration de l'Observatoire et en présence du président du Comité central, pour en discuter. Sur un rapport très documenté de son dévoué président et après un long débat, elle a décidé d'offrir à la Confédération la propriété du nouvel

Observatoire, ainsi que la charge d'assurer son service par les soins de sa station centrale météorologique.

Cette décision de la Commission sismologique ayant été pleinement approuvée par le Comité central, la résolution suivante a été soumise par lui au Sénat de notre Société, dans sa séance du 9 courant, et adoptée par ce Corps à l'unanimité :

« Le Sénat, après avoir entendu le rapport de M. le Prof. Fröh, approuve en principe la cession de la station sismologique de Zurich à la Confédération, et charge le Comité central d'élaborer, avec la Commission sismologique, un rapport détaillé à présenter au Conseil fédéral, précisant les conditions de cette cession, et les rapports futurs de la Commission sismologique avec les Autorités fédérales. »

Tout à l'heure, nous soumettrons cette résolution à votre acceptation, que nous attendons unanime aussi, quoiqu'il puisse en coûter à notre Société de renoncer à la propriété et à l'exploitation de cet Observatoire, créé par sa Commission des tremblements de terre. Mais il y a là pour elle une question de principe, et elle sortirait du cadre de son activité en voulant posséder un Institut scientifique et prendre à sa solde des employés pour en assurer le service. Nous ne pouvons pas demander à notre Commission de se charger d'un travail de cette nature, et elle ne pourrait pas l'accepter.

Il est impossible de méconnaître, en effet, que ni notre Société ni notre Commission sismologique ne sont organisées pour prendre la responsabilité d'un service de cette importance. Si l'on veut que celui-ci soit bien fait, il doit être placé sous la direction d'un personnel fixe relevant de l'Etat. Il est aussi évident qu'il n'est pas dans le rôle de notre Société, telle qu'elle est constituée actuellement, de créer, d'entretenir, et de contrôler des Instituts scientifiques permanents. La Confédération, les cantons et quelques grandes villes possèdent seuls les ressources nécessaires pour cela. La véritable activité de notre Société doit être au contraire de provoquer des initiatives dans tous les domaines de la science, toutes les fois surtout que les pouvoirs publics ne peuvent encore agir. Dans le cas qui nous occupe, en se désaisissant de sa récente création en faveur de

la Confédération, qui l'y a si puissamment aidée, la Commission sismologique fait œuvre de patriotisme et il lui en reste tout l'honneur. Bien loin d'en être diminuée, sa situation en sera agrandie et son utilité encore mieux démontrée que par le passé. La cession de la station du Zurichberg à la Confédération ne doit point nécessairement, en effet, entraîner la création d'une Commission sismologique fédérale en dehors de notre Société. Il suffira pour en assurer le service d'étendre la compétence de la station centrale météorologique, qui en serait chargée, à la *géodynamique*.

A cette dernière serait attribuée l'étude instrumentale des macroséismes et des microséismes révélés par les appareils du Zurichberg, et le soin d'établir leur corrélation avec les tremblements de terre lointains, tandis que notre Commission continuerait la tâche qu'elle a si bien remplie jusqu'ici de recueillir, de concentrer et de mettre en valeur les renseignements que lui transmettent ses nombreux membres répandus sur tout notre territoire concernant les macroséismes qui s'y produisent. Le premier succès que notre Commission vient de remporter par sa récente création, l'encouragera d'ailleurs à porter son utile initiative sur d'autres points, et déjà elle envisage la nécessité de doubler la station sismique établie dans la plaine suisse à Zurich d'une autre en pleine chaîne des Alpes, par exemple, dans les Grisons.

Nous avons tenu à vous exposer dans ses grands traits la question la plus importante dont votre nouveau Comité central a eu à s'occuper, et qui nous a paru d'ailleurs devoir intéresser au plus haut degré les membres de cette assemblée. Tout à l'heure, M. le Prof. Früh, sur notre demande, vous fera une communication détaillée sur les travaux de sa Commission depuis son origine, en y comprenant la création de l'Observatoire du Zurichberg.

Il est une autre œuvre de la plus haute importance à laquelle notre Société doit consacrer toute son attention et tous ses soins, c'est celle de la mise en valeur et de la *publication des observations qui se poursuivent depuis 40 ans au Glacier du*

Rhône. Il est inadmissible, en effet, que l'énorme capital d'observations et de mensurations accumulé pendant cette longue période de temps, reste plus longtemps enfoui sans autre profit pour la science que les rapports annuels de la Commission des glaciers sur les variations que subit, d'une année à l'autre, ce grand fleuve de glace. Il y a là, pour la glaciologie, des résultats généraux à tirer et des lois à établir qui doivent être, sans plus tarder, révélés à la science.

Cette publication exige, avant qu'il puisse y être procédé, tout un ensemble de travaux préparatoires. Savoir la revision et le calcul de toutes ces mensurations, établissement de tableaux récapitulatifs, construction de graphiques, transcription sur pierre d'un certain nombre de planches qui doivent compléter celles, assez nombreuses, déjà terminées. Pour cette première partie du travail, préparatoire à la publication, la Commission a obtenu le précieux concours de M. le colonel Held, chef du Bureau topographique fédéral, celui-là même qui, pour toute la dernière période, a fait les campagnes annuelles de mensurations et a été la cheville ouvrière de cette grande entreprise scientifique. Il a porté la dernière main à cette mise au point de ce grand ensemble d'observations, et M. le Prof. Mercanton de Lausanne, qui a bien voulu se charger de la rédaction du mémoire explicatif, va pouvoir se mettre au travail. Celui-ci achevé, l'œuvre entière sera prête pour la publication, dont se chargera sans doute la Commission des Mémoires.

La dépense de cet ensemble de travaux préparatoires à la publication s'élève à fr. 10.000. Notre Société, pas plus que le Club Alpin, qui ont déjà consacré des sommes considérables à ces observations ne pouvaient y suffire et il fut décidé de demander au Conseil fédéral de bien vouloir accorder à notre Société un subside d'égale somme pour aider à cette publication qui est une œuvre nationale et fera le plus grand honneur à notre pays.

L'ancien président du Comité central adressa une lettre très documentée au Conseil fédéral le 1^{er} décembre 1910, pour motiver cette demande de crédit. Le Conseil fédéral lui a répondu

qu'il prenait cette demande en considération, mais qu'elle venait trop tard pour 1911 et qu'il devait ajourner sa réponse jusqu'au moment où les Chambres auraient discuté le budget de 1912.

Nous avons nanti le Sénat de cette demande de crédit adressée au Conseil fédéral et après avoir ouï un exposé très complet de la question par M. le prof. Heim, successeur du regretté Hagenbach-Bischoff à la présidence de la Commission des glaciers, il a approuvé le renouvellement de cette démarche auprès des Autorités fédérales. Nous soumettrons tout à l'heure cette résolution à l'approbation de cette assemblée et nous avons tout lieu d'espérer que la réponse du Conseil fédéral nous sera favorable.

La *Commission des œuvres d'Euler* poursuit son grand travail avec le plus infatigable dévouement. Aussi nous avons la très vive satisfaction de vous présenter ici même le premier exemplaire du premier des 45 volumes, qui vient de sortir de presse et que M. le prof. Rudio, président du Comité de rédaction dépose en cet instant sur le bureau. Ce volume intitulé : « LEONHARD EULER, *Vollständige Anleitung zur Algebra. Mit den Zusätzen von J. L. Lagrange* » comprend plus de 600 pages. Son exécution est d'une correction parfaite, grâce au soin qu'y ont apporté tant la Maison Teubner et C^e de Leipzig, à qui l'édition en a été confiée, que les membres du Comité de rédaction pour qui la lecture des épreuves représente à elle seule un labeur considérable à cause de la conscience scrupuleuse qu'ils y apportent. A M. le prof. Rudio, nous tenons à déclarer hautement que nous savons apprécier à sa juste valeur le sacrifice énorme qu'il fait à notre Société de son temps et de son grand savoir pour l'accomplissement de la tâche qu'il a assumée avec tant de désintéressement. A M. le prof. Rudio, tous nos sincères remerciements et toutes nos félicitations à l'occasion de l'apparition de ce premier et très beau volume que deux autres vont suivre prochainement.

Par office, en date du 23 décembre, le Département fédéral de l'Intérieur nous a transmis une lettre qu'il avait reçue du

président de la *Commission polaire internationale*, invitant la Suisse à entrer dans cette association. Le Comité central, sous réserve de la décision du Sénat qui a été conforme, a répondu en donnant un préavis favorable et en faisant remarquer que par esprit de solidarité la Suisse ne doit pas rester en dehors d'une grande œuvre internationale, surtout lorsque cette participation n'engage pas la Confédération financièrement comme c'est le cas ici et lorsque notre pays peut désigner comme délégués des explorateurs polaires de premier ordre qui lui font grand honneur.

En revanche, vu le caractère privé de l'entreprise, nous n'avons pas cru devoir donner suite à une demande adressée à notre Société par M. le Dr Friedländer de participer à la création de l'*Institut volcanologique* fondé par lui à Naples.

La *Maison Teubner de Leipzig*, celle même à laquelle nous avons confié l'édition des œuvres d'Euler a célébré le 3 mars dernier le jubilé centenaire de sa fondation auquel elle nous a très gracieusement invités. M. le prof. Rudio a bien voulu représenter à ces fêtes le Comité central et la Commission Euler.

Nous avons été aussi invités à nous joindre au jubilé cinquantaire comme professeur à l'Université de Bologne de notre illustre membre honoraire *Giovanni Capellini*, le 12 juin dernier, ce que nous nous sommes empressés de faire par l'envoi d'une lettre et d'une dépêche de félicitations.

Le *fonds Koch* au capital de fr. 500.—, légué à notre Société par son auteur pour que les intérêts soient employés à l'achat de livres pour sa bibliothèque doivent suivre celle-ci remise par nous à la Bibliothèque de la Ville de Berne. Nous vous proposons donc de remettre ce fonds à cette dernière à condition qu'elle se conforme aux intentions du généreux testateur.

Le nombre des membres de notre Société s'est sensiblement accru, grâce au recrutement considérable que le dernier Comité

annuel a opéré pour nous à Bâle en 1910. Il s'élève maintenant à plus de mille.

La mort en revanche a creusé parmi nous des vides bien douloureux en nous enlevant cette année 15 de nos membres ordinaires. Vous aurez tous bien vivement ressenti la perte tout particulièrement sensible que nous avons faite en la personne d'*Ed. Hagenbach-Bischoff*, ce chercheur infatigable, cet ami dévoué, qui n'a jamais croyons-nous manqué nos réunions annuelles dont il était l'âme et qui par sa chaude et vibrante éloquence a bien souvent fait battre nos cœurs.

Nous avons aussi perdu deux de nos membres honoraires avec lesquels plusieurs d'entre nous entretenaient des relations spéciales d'amitié, *Melchior Treub*, directeur de l'Institut botanique de Buitenzorg et *Walthère Spring*, professeur de chimie générale à l'Université de Liège.
